

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 8 juin 2017

Biodiversité

2^{ème} édition des 24 heures de la biodiversité

Samedi 10 juin 2017

Le samedi 10 juin 2017, le Conseil local de la biodiversité et la Ville de Rennes, en partenariat avec Territoires publics et l'Espace des 2 Rives, organisent la deuxième édition des 24 heures de la biodiversité. Toute la journée, balades, observations, ateliers découverte de la biodiversité sauvage et domestique, troc de plantes... sont proposés dans différents quartiers de Rennes. Les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

La Ville de Rennes s'engage en faveur de la biodiversité

Élue capitale française de la biodiversité en 2016, la Ville de Rennes agit de longue date en faveur de la gestion écologique de ses espaces verts et de ses espaces publics et s'engage durablement dans la préservation de la biodiversité. Les 24 heures de la biodiversité sont l'occasion d'échanger avec différents acteurs du territoire qui travaillent à la protection de cette biodiversité (LPO, Bretagne vivante, INRA, Université Rennes 1...).

Un engagement qui s'inscrit dans le temps

Sur le territoire rennais, la conception différenciée des espaces verts a été mise en place dès les années 80. La diversité des aménagements des espaces publics et des végétaux a permis d'assurer des conditions de maintien et de développement de la biodiversité. La Ville de Rennes a progressivement abandonné l'usage des produits phytosanitaires, dès les années 90. La Ville travaille également à la protection des espaces naturels et à la prise en compte de la trame verte (les liaisons entre espaces naturels du territoire avec des corridors écologiques), la trame bleue (la redécouverte et la mise en valeur du fleuve et de ses affluents) et la trame noire (le schéma d'aménagement lumière et son corollaire : les espaces non illuminés, favorables à la biodiversité).

Les Rennais, acteurs de la biodiversité

Les Rennais sont également des acteurs de la biodiversité. Le budget participatif a confirmé leur intérêt pour le végétal puisque 18 projets sur les 44 retenus lors de

la saison 2 (2016-2017) concernent le végétal. Le projet des jardins flottants sur la Vilaine, arrivé en tête des votes des Rennais lors de la saison 1 du budget participatif, en est un exemple.

Retour sur le Conseil local de la biodiversité

Le Conseil local de la biodiversité compte une vingtaine de membres répartis en trois collèges :

- le collège associatif, avec des associations environnementales et naturalistes (Bretagne Vivante, la LPO, Eau et Rivières, Ivine-France Nature Environnement, Gretia, groupe mammologique breton, MCE...)
- le collège universitaire, avec des enseignants-chercheurs dans les domaines de la biodiversité, du climat, de l'agronomie et de la sociologie
- le collège institutionnel, avec des représentants des collectivités territoriales (Ville de Rennes, Rennes Métropole, conseil départemental, conseil régional), services de l'État, mais aussi Météo France, l'Audiar.

Cette instance indépendante est un espace d'information, de partage de connaissances, de concertation, d'expérimentation et de valorisation pédagogique. Lieu de rencontre entre acteurs et municipalité, son but est notamment l'évaluation, le suivi et le développement de la biodiversité rennaise.

Pièce jointe

→ Le programme des 24 heures de la biodiversité 2017